

FICHE INDIVIDUELLE

La durée du prêt est au maximum d'un semestre universitaire (ordinateur à rendre fin janvier ou fin mai selon la date d'emprunt).
La non restitution donnera suite à des poursuites.

Cette fiche doit être remplie par l'étudiant et visée obligatoirement par l'enseignant.

Nom et prénom de l'étudiant : -----

N° Etudiant : -----

Adresse : -----

N° Téléphone : -----

Adresse mail : -----

Nom du Référent pédagogique : -----

Motif de la demande* : -----

*(préciser la date de remise de votre dossier ou mémoire si c'est le cas)

Fait le,

Signature de l'étudiant

Signature et nom de l'enseignant

(avec cachet du Département)

☐ En cochant et en apposant votre signature à ce document vous consentez à ce que vos données à caractère personnel soient exploitées exclusivement pour la gestion de la finalité de traitement décrite ci-après :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par L'université de Toulouse II Jean Jaurès afin de réaliser la **Gestion des prêts de matériels informatiques**.

Elles sont conservées pendant une année universitaire ou supprimées dès la restitution du matériel. Elles sont destinées à l'exploitation exclusive des personnels des services informatiques de la Direction du Système d'Information et des composantes de notre université (ESPE Toulouse Midi-Pyrénées ; IUT de Blagnac ; IUT de Figeac)

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant les personnels habilités de :

- La Direction du Système d'Information (DSI Campus) ;
- L'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées (DSI-Prox-Région) ;
- L'IUT de Blagnac ;
- L'IUT de Figeac.